

# Les tremblements de terre au Pays de Vaud

Autor(en): **Bertrand, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211128>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



**Sommaire du N° du 27 février 1915 :** Les tremblements de terre au Pays de Vaud (E. Bertrand). — « Valaisanneries » du Conteur (Maurice Gabbud). — Ora, n'ain on menistre! (L. Croisier). — La sentinelle sous le pont (Pierre Charbonnier). — A ceux qui écrivent dans les journaux. — Sous les drapeaux (N. D., appointé sapeur landsturm).

## LES TREMBLEMENTS DE TERRE AU PAYS DE VAUD

NOTRE pays a été légèrement ébranlé à deux reprises, au commencement de cette année. Il subit au cours des âges maintes secousses plus fortes; mais, ainsi qu'on le verra par les passages suivants, extraits du *Mémoire sur les tremblements de terre*, publié à Vevey en 1756, par Elie Bertrand, aucune ne causa des désastres comparables à ceux qui survinrent à Lisbonne, à Messine, à Reggio de Calabre, et tout dernièrement dans les Appennins.

563. — Le premier tremblement de terre dont il soit fait mention dans nos annales est celui dont parle Marius, évêque d'Avenches, dans sa Chronique. En cinq cent soixante-et-trois, dit-il, une grande montagne dans le Valais s'écrouta subitement. Un château voisin, plusieurs villages et leurs habitants furent ensevelis. Le lac Léman fut agité avec une telle violence qu'il sortit alternativement de ses bords, submergea d'anciens bourgs et villages et noya les hommes et les bestiaux. Plusieurs églises furent renversées et ceux qui les desservaient périrent. Les ponts de Genève et les moulins furent détruits; le lac entra dans la ville et y noya plusieurs personnes.

1356. — Le 18 octobre, à 10 heures du matin, un tremblement de terre renversa un grand nombre de maisons à Bâle et fit s'écrouter les voûtes de la cathédrale de Berne. A Lausanne et à Yverdon, on sentit ces secousses sans beaucoup de pertes.

1456. — Le royaume de Naples fut presque ruiné par un tremblement de terre. On le sentit dans presque tout le Pays de Vaud. Il fut suivi d'une inondation qui mit la ville d'Orbe en danger.

1557. — Secousses à Yverdon et dans les environs.

1572. — Id. à Lausanne et lieux circonvoisins.

1577. — Id. dans toute la Suisse, surtout du côté d'Aigle.

1584. — Le 1<sup>er</sup> mars, le gouvernement d'Aigle fut fortement secoué. Le tremblement redoubla trois jours, et le 4<sup>e</sup> de mars survint la chute d'une montagne qui couvrit les villages d'Yvorne et de Corbeiry. Le lac Léman agité sans vent s'élança dans les terres plus de vingt pas.

1601. — Le 8<sup>e</sup> septembre, tremblement accompagné d'un bruit dans l'air, à Morges, Lausanne, Yverdon, Orbe et Aigle. Il y eut ensuite de grandes pluies.

1650. — Le 10<sup>e</sup> janvier et le 10<sup>e</sup> septembre, secousses à Lausanne, Vevey, Lutry, Morges et autres lieux.

1663. — Léger tremblement du côté d'Aigle, le 5<sup>e</sup> janvier.

1660-1680. — Divers auteurs rapportent un événement assez singulier, dont Ruchat parle en ces termes : « Au côté méridional du chœur (du grand temple de Lausanne), est une grande fenêtre à une hauteur considérable, qui a la figure d'une rose. Un tremblement de terre fendit le mur où elle est percée, et dix ans après une autre secousse rapprocha les parties si exactement qu'on n'y aperçoit plus rien. »

Nous n'avons pu découvrir la date précise de ce fait. Il doit être arrivé entre 1660 et 1680.

1684. — Le 26<sup>e</sup> février, tremblement très sensible à Lausanne.

1693. — Le 9<sup>e</sup> de janvier, quelques secousses à Lausanne, Orbe, Yverdon et dans d'autres endroits du Pays de Vaud. Les marais d'Orbe s'emplirent si excessivement qu'on ne put pas les approcher de toute l'année. Les lacs de la Vallée de Joux furent aussi fort hauts.

1712. — La nuit du jeudi au vendredi 11<sup>e</sup> août, entre 11 heures et minuit, les habitants de Bex furent réveillés par un tremblement fort violent. La nuit était claire, la lune brillante, le temps frais. Ces secousses furent aperçues dans tout le gouvernement d'Aigle jusqu'à Vevey. Elles furent suivies d'un sifflement dans l'air.

1729. — Le 13<sup>e</sup> janvier, légères secousses à Lausanne; la Cité fut un peu plus agitée. Id. à Vevey, et généralement dans tout le Pays de Vaud.

1748. — Le 18<sup>e</sup> avril, à Vevey, deux secousses.

Au mois de septembre, tremblement de terre depuis Brigue jusqu'à Villeneuve. On entendit à Bex un bruit qui venait des montagnes, d'où les paysans descendirent avec précipitation. Des quartiers de rocs s'écroutèrent en divers endroits du gouvernement d'Aigle. C'était un jeudi entre midi et une heure, le 19. Le bruit ressemblait à la décharge d'une nombreuse artillerie entendue dans l'éloignement. L'éclat fut suivi d'un long sifflement très lugubre. Le 12<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> du même mois, on avait déjà senti dans les mêmes lieux quelques agitations.

1755. — Le tremblement de terre qui, le samedi, premier du mois de novembre 1755, a si cruellement agité le Portugal et une partie de l'Espagne, produisit aussi quelques effets en Suisse, de manière qu'on ne put sur le champ savoir ce que c'était, et que ce ne fut qu'après les premières nouvelles du désastre de Lisbonne qu'on comprit que ces divers phénomènes étaient les suites d'un tremblement de terre.

Les eaux de presque tous les lacs furent sensiblement émues ou foulées, et les fontaines se troublèrent en divers lieux.

Le lac Léman eut, environ les dix heures du matin, du côté de Vevey, La Tour, Chillon, Villeneuve, un mouvement sensible. Trois fois ses eaux montèrent brusquement et se retirèrent de même. Une barque, partie de Vevey, allant à pleines voiles, recula tout à coup.

Les fontaines de la paroisse de Montreux, de Blonay et de Corsier, jusques à Villeneuve et à

Aigle, se troublèrent plus ou moins tout à coup. Celles du premier de ces endroits restèrent troubles trois ou quatre heures. On entendit un bruit souterrain près de la source de l'Orbe, au-dessus de Vallorbe, et la rivière parut augmentée pour quelques instants.

— On avait encore l'imagination frappée et le cœur touché des malheurs de Lisbonne, lorsque le mardi neuvième décembre 1755, à 2 1/2 heures, on ressentit à Berne (et ailleurs) un tremblement qui n'était peut-être pas plus violent que celui de mil sept cent vingt-et-neuf, mais qui a été plus général. Toute la masse énorme des Alpes a été ébranlée, et bien au-delà tout autour. Il y a eu quelques châteaux du pays où il s'est fait quelques légères fentes, comme à ceux de Lucens et de Nidau.

Tout le Pays de Vaud et tout le canton de Fribourg ont essuyé les mêmes alarmes à la même heure.

Les villes qui sont proches des eaux ont été, ce semble, plus ébranlées : Yverdon, Morges, Rolle, Vevey, Nyon.

A Vevey, les rues le long du lac ont été plus agitées. Les cloches ont donné du son, quelques vases ont été renversés. Des portes ont été ouvertes, des tuiles sont tombées des toits. Quelques personnes qui étaient à la campagne et qui ne sentirent point le tremblement de terre, assurent avoir ouï comme le bruit d'une grosse grêle, quoiqu'il n'y eût dans l'air aucune agitation sensible.

Partout, les lacs, les rivières, les sources, peu de temps après le tremblement de terre, ont excèsivement haussé. La pluie n'a pas été la seule cause. Depuis trois ans, le Pays de Vaud était exposé à une sécheresse affreuse. Dès le milieu de décembre, il a regorgé d'eau et bientôt les lieux bas ont été exposés à des inondations.

Depuis le neuvième décembre, la source salée du Bévieux a augmenté en quantité.

Les tremblements ont été aussi fort sensibles à Aigle, à 2 1/2 heures après-midi, avec bruit dans l'air. Le vingt-et-septième du même mois, à huit heures du soir, les secousses ont été aussi violentes que les premières. Quelques rochers sont tombés çà et là des montagnes du Gouvernement d'Aigle.

Le canton de Glaris, celui de Bâle, dans le canton de Berne, tout le Gouvernement d'Aigle, dans le canton de Zurich les Seigneuries de Sax et d'Eglisau, le comté de Bade, dans le Valais Leuk (Loèche), Brigue, sont les lieux de la Suisse les plus exposés aux tremblements de terre.

E. BERTRAND.

Dans l'album de M<sup>me</sup> \*\*\*. — Les hommes disent toujours : « Si vous ne m'aimez pas, je me tuerai ! »

Plus tard, nous, les femmes, nous leur disons : « Si vous ne m'aimez plus, j'en mourrai ! »

Et, à la fin, on n'enterre personne.